



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 19 décembre 2023

Situation en Mer Rouge : point sur le dispositif français

La France est un acteur résolu en faveur de la liberté de navigation en Mer rouge, dans le Golfe arabo-persique et dans l'océan Indien. Elle l'a démontré lorsque la frégate Languedoc a riposté aux attaques visant le tanker norvégien Strinda le 11 décembre dernier.

La marine nationale déploie en permanence des capacités dans cette zone, dans un cadre européen avec les missions Agénor et Atalante ou par le soutien à des coalitions navales comme la Combined Task Force 153, initiée par les États-Unis pour la sécurité maritime en Mer rouge. Cette opération permet la coordination des moyens des différentes nations partenaires, qui dans le cas de la France restent sous commandement national et garantissent notre liberté d'action.

La France salue toute initiative visant à renforcer la liberté de circulation en Mer rouge dans le contexte des attaques récentes menées par les Houthis, comme celle de la coalition "Gardien de la prospérité" annoncée par les États-Unis le 18 décembre.

Dans ce cadre, nous appelons à la coordination la plus large possible entre les partenaires de la région et les différentes nations soucieuses de préserver la liberté de circulation maritime dans la zone.

Le sujet de la liberté de navigation en Mer rouge sera à l'ordre du jour des échanges du ministre des Armées avec son homologue saoudien ce 19 décembre.

Contact media :

Centre media du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense**

DICoD

Centre media du ministère des Armées
60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15